



SAISON 2022 / 2023

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-87

PV N° 41 DU SAMEDI 03/06/2023

Réunion du 30 Mai 2023

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Membres :
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Coupe Pitch : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19
U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19
U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U 7 : Georges FORTI - 07 86 52 11 34
U9 / U11 : Alain CERRUTTI : 06 79 86 98 88 (après 18h)
U9 / U11 : Anthony CORDOVA 07 81 09 81 28
Jeunes Pousses : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

Cote Chaude : engagement U14, U15, lu et noté
La Fouillouse : homologation tournois, lu et noté
Fc St Etienne : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
St Paul en Jarez : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Roche St Genest : absence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Ecotay Moingt : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Cote Chaude : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
L'Etrat : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Roannais Foot : modification de terrain, lu et noté
Es Veauche : homologation tournois, lu et noté
Fc Genilac : terrain inaccessible le 30 septembre, lu et noté
Avenir Foot Pays de Coise : erreur de résultat, lu et noté
Rive de Gier : engagement U14, lu et noté
Sorbiers la Talaudière : engagement U17, lu et noté
O St Etienne : inversion de match, lu et noté
St Just St Rambert : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
La Fouillouse : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Us Feurs : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
Dervaux : engagement U14, lu et noté
Feu Vert : engagement U14, lu et noté
St Just St Rambert : engagement U14, lu et noté
Briennon : présence à la réunion du 5 juin, lu et noté
St Ferréol : modification de match, lu et noté
Cellieu : modification de match, lu et noté

INFORMATIONS AUX CLUBS

INFORMATION IMPORTANTE

Pour toute demande de modification de match (date, terrain, horaire), veuillez noter sur votre mail le numéro du match concerné ainsi que le numéro du terrain, afin de faciliter la modification et **en objet la catégorie concernée** ainsi que la Poule (U13 U15 U18 U7 U9 U11).

ENVOI DES MAILS

Il est demandé aux clubs de bien vouloir vérifier en envoyant un mail, que celui-ci n'a pas déjà été envoyé, cela dans un souci d'éviter des impressions multiples.

RESPONSABLES DES CATEGORIES

Des changements de responsables de catégories sont intervenues dans la commission Jeunes. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier le nom de la personne à qui vous adressez vos mails



SAISON 2022 / 2023

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-87

INFORMATIONS U15 - U18 - COUPES

Information importante : Montée/descente

Rappel : Le district a droit à 1 montée en U15, U16 et U18. Pour la montée en U20 à partir de cette saison, il y a 6 montées. Les districts ayant un championnat U20 ont droit à 1 montée soit 4 (Isère, Hte Savoie et Rhône (2)), il reste donc 2 places pour les districts n'ayant pas de U20. Ces 2 places seront attribuées suivant les demandes et après barrage avec les autres districts.

Concernant les épreuves district, nous devons retrouver une poule D1 et 2 poules D2 en U15 et U18 de 12 équipes.

Attribution montée/descente :

U15 :

- Le 1er U15 D1 a deux choix : Soit montée en U15 R2 soit montée en U16 R2 et conservation de sa place en U15 D1.
- Au 2ème, il lui sera proposé le non-choix du 1er.
- En cas de non-descente de U15 R2, il y aura 4 descentes de D1 en D2. Bien entendu le nombre de descente U15 R2 entrainera le même nombre de descente supplémentaire de D1 en D2.
- En D2, si scénario favorable, les deux premiers de chaque poule monteront en D1 et les deux derniers descendront en D3 barrage. Le nombre de descente de U15 R2 entrainera le même nombre de descente supplémentaire de D2 en D3 barrage.
- En D3, le premier de chaque poule montera en D2

U18 :

Rectification par rapport au dernier PV

- Le 1er U18 D1 a deux choix : Soit montée en U18 R2 soit participation au barrage pour la montée U20 R2 (2 places pour 8 districts) et conserve sa place en U18 D1.
- En cas de non-descente de U16 R2 et U18 R2, il y aura 5 descentes de D1 en D2. Bien entendu le nombre de descente U16 R2 et U18 R2 entrainera le même nombre de descente supplémentaire de D1 en D2.
- En D2, si scénario favorable, les deux premiers de chaque poule monteront en D1 et les deux derniers + 1 descendront en barrage. Le nombre de descente de U16 R2 et U18 R2 entrainera le même nombre de descente supplémentaire de D2 en D3 barrage.
- En D3, le premier de chaque poule montera en D2

Les clubs suivants ont souhaité participer à un championnat U17 lors de la tournée des secteurs :

FC ST PAUL EN JAREZ
AC RIPAGERIEN RIVE DE GIER
SAINT CHAMOND FOOT
AS ST JUST ST RAMBERT (2 équipes)
US ST GALMIER CHAMBOEUF
LIGNON FOOTBALL CLUB
US FEURS
SC SURY LE COMTAL
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF
FC ST ETIENNE
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE
FC ST CHARLES VIGILANTE (2 équipes)
OLYMPIQUE DE TERRENOIRE
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD
O SPORTIF DE TARANTAIZE-BEAUBRUN.
FIRMINY F.C.O.
LA FOUILLOUSE
Ht PILAT
ECOTAY MOINGT
VEAUCHE
BORDS DE LOIRE
St VICTOR
ASTREE
SORBIERS LA TALAUDIÈRE (2 équipes)
ROCHE St GENEST
LA RIVIERE
St JOSEPH St MARTIN
SAVIGNEUX MONTBRISON

Ils doivent impérativement confirmer par mail **avant le 31 mai** ainsi que les clubs qui ne se sont pas manifestés lors de ces soirées. Une réunion est prévue **le lundi 5 juin à 18h30** au siège du district avec l'ordre du jour suivant :



SAISON 2022 / 2023

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-87

- *Présentation et but de la création de cette catégorie*
- *Critère pour la création de la D1 et D2 de 12 équipes (actuellement 31 clubs sont candidats, 24 clubs ou plus sont souhaitables)*
- *Règlement, montée/descente, mutation.*
- *Date limite d'inscription sur footclub (31 juillet).*
- *Condition pour être accepté à participer à cette compétition (minimum 13 licences U16 et U17 au 31 juillet).*
- *Divers*

Vous devez confirmer votre présence à cette réunion **avant le 31 mai** (le Président ou le directeur sportif est souhaité).

U18

Le match n° 24858622 Saint Chamond - O. Saint Etienne se jouera au stade Rocher n° 422180201 le samedi 3 juin à 15h30, le match aller avait été inversé à cause de terrain impraticable

U15

D1

Le match n° 24862124 RF42 - Villars se jouera sur la pelouse synthétique de Malleval à Roanne n° 421870103 à 10 heures le dimanche 4 juin.

U14

F.C. St Paul/Jarez, Rive de Gier, St Chamond foot, St Chamond Feu vert, Ondaine, Ht Pilat, Grand Croix Lorette, Côte Chaude, RF 42, Chambon Dervaux et St Just St Rambert ont manifesté lors de la tournée de secteur ou par mail.

Prière aux clubs de confirmer leur souhait afin de prévoir éventuellement une compétition U 14 D1 la saison prochaine.

L'inscription officielle sur Footclub se fera **jusqu'au 31 juillet** et les clubs devront avoir au minimum 8 licences U14 validées pour participer à ce championnat.